Ville de Lac-Sergent
1525, chemin du Club-Nautique
Lac-Sergent (Québec) G0A 2J0
Courriel : lac-sergent@derytele.com
Site internet : www.villelacsergent.com
Tél. : **418 875-4854** Téléc. : **418 875-3805**

AVIS DE PROMULGATION

Règlement no 378-20

1. Le conseil de Ville de Lac-Sergent a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 15 juin 2020, le règlement suivant :

   RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 375-19 POUR DÉTERMINER LE TAUX DE TAXES ET LA TARIFICATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020.

2. Toute personne intéressée par ledit règlement peut en prendre connaissance au bureau municipal, aux heures régulières d'ouverture.

Donné à Lac Sergent, le 17e jour du mois de JUIN 2020.

Josée Brouillette
Josée Brouillette
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Josée Brouillette, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé par affichage à la mairie et par insertion sur le site *Internet* de la Ville de Lac-Sergent le 17 juin 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 juin 2020.

Josée Brouillette
Mme Josée Brouillette, directrice générale et secrétaire-trésorière